

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **vingtième jour de décembre 2004 à 19h30**,
au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier,
Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

04-12-348

Adoption des prévisions budgétaires 2005

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller
Claude Ménard, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions
budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice
financier 2005 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé
par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2005**

	<u>Budget 2005</u>
Revenus	
Taxes	4 259 099
Paiements tenant lieu de taxes	87 194
Autres revenus de sources locales	596 341
Transferts	895 615
	<hr/> 5 838 249 <hr/>
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(36 300)
	<hr/> 5 801 949 <hr/>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	914 922
Sécurité publique	751 650
Transport	917 497
Hygiène du milieu	990 970
Santé et bien-être	36 731

Aménagement, urbanisme et dév.	389 937
Loisirs et culture	873 067
Frais de financement	242 221
	5 116 995
<hr/>	
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	622 381
Transfert aux activités d'investissement	380 700
	1 003 081
	6 120 076
<hr/>	
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(318 127)
<hr/>	
Affectations	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	205 500
Surplus accumulé affecté	32 363
Réserves financières et fonds réservés virement de (virement à)	194 119 (113 855)
	318 127
<hr/>	
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	
Financement à long terme des activités financières	Ø
<hr/>	
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	Ø
<hr/>	

ADOPTÉE

04-12-349

Programme des dépenses en immobilisations 2005-2006-2007

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			Total 2005-2006-2007
	2005	2006	2007	
Trottoir rue St-Jacques	_____	75 000	_____	75 000
Réserve domiciliaire Fréchjette	_____	320 000	_____	320 000

Approvisionnement eau potable	1 112 500	_____	_____	1 112 500
Terrain tennis	_____	60 000	_____	60 000
Plan directeur	_____	65 000	_____	65 000
Bibliothèque	_____	500 000	_____	500 000
Camion auto-pompe citerne	243 000	_____	_____	243 000
Voirie rurale	186 400	_____	_____	186 400
Transfert des activités financières	417 000	_____	_____	417 000
TOTAL	1 958 900	1 020 000	_____	2 978 900

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

04-12-350

Publication du budget

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le budget 2005 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal L'Avenir de l'Érable en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

04-12-351

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière